

## COLLEGE NOTRE DAME DU VIEUX COURS TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

La grille tarifaire 2024-2025 votée en conseil d'administration de l'OGEC en octobre 2023 pourrait évoluer selon la conjoncture économique.

### FRAIS DE SCOLARISATION

	Contribution des familles	Assurance scolaire(2)	Association des parents d'élèves(3)	Activités cultures et sportives	TOTAL	TOTAL PAR MOIS
Tarif de base	650 €	7.70 €	25 €	67 €	746.70 €	74.67 €
Tarif réduit (1)	540 €	7.70 €	25 €	67 €	636.70 €	63.67 €
Classe de chant choral	170 € répartis sur l'année					

**Tarif de soutien :** Si vous le souhaitez, vous pouvez opter pour le tarif de soutien qui correspond au tarif de base auquel vous ajoutez, selon vos possibilités financières un don, pour soutenir les projets de l'ensemble scolaire. Vous bénéficierez alors d'une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % du revenu net imposable.

Pour cela, veuillez vous référer au feuillet ci-joint.

- (1) Le tarif réduit est validé par la direction sur justificatifs : courrier de demande, copie de l'impôt sur le revenu 2024 sur les revenus de 2023 et quotient familial. **Demande à faire à partir de juin 2024.**
- (2) Contrat de groupe pour l'ensemble de l'établissement à la Mutuelle Saint Christophe.
- (3) La cotisation A.P.E.L est prélevée directement sur la facture annuelle. Elle reste néanmoins facultative ; si vous ne désirez pas cotiser, **veuillez informer impérativement le secrétariat par courrier à partir de juin 2024.**

➔ A partir du deuxième enfant, par an et par enfant, réduction accordée de 105 €.

- ➔ En fonction des revenus de la famille, possibilité d'une bourse accordée par l'Etat (un courrier sera adressé aux familles en septembre pour proposer de retirer un dossier auprès du secrétariat).
- ➔ En fonction des besoins pédagogiques (livres, cahiers d'exercices...) des frais supplémentaires pourront être facturés.

### RESTAURATION – ETUDE

	Forfait 5 jours	Forfait 4 jours	Forfait 3 jours	Forfait 2 jours	Forfait 1 jour	Occasionnel (1) prix unitaire
RESTAURATION Tarif demi-pension : 6.75 €	1134 €	905 €	682 €	452 €	230 €	7.60 €
Total par mois sur 10 mois	113.4 €	90.5 €	68.2 €	45.2 €	23 €	
GOUTER (1)						1.20 €
Etude - Aide aux devoirs : 17 h-18 h		343 €	268 €	190 €	122 €	3.65 €
Total par mois sur 10 mois		34.3 €	26.8 €	19 €	12.2 €	

- (1) Les repas, goûters, études et garderies **occasionnels** sont vendus par **ANTICIPATION**. Vous pourrez créditer votre compte directement sur le site [ecoledirecte](http://ecoledirecte) ou par chèque ou espèces à l'accueil. En cas de solde négatif, un rappel sera effectué.

**ATTENTION :** ces frais occasionnels ne figurent pas sur la facture globale annuelle de scolarité.

- ➔ La famille s'engage à l'année sur le régime de l'élève (externe ou demi-pensionnaire) et sur les forfaits de restauration et d'étude. **ATTENTION : AUCUNE MODIFICATION NE POURRA ETRE PRISE EN COMPTE AU COURS DE L'ANNEE.**
- ➔ Les absences au self sont remboursées de la totalité du prix du repas à partir du **troisième jour d'absence consécutif** de l'élève et sur présentation au service comptabilité d'un certificat médical.
- ➔ Lors des voyages organisés par l'établissement, les repas seront déduits en totalité au retour des élèves.
- ➔ Pour une sortie scolaire d'une journée, l'établissement fournit un repas froid aux demi-pensionnaires uniquement.
  - ❖ Une facture annuelle vous sera envoyée sur votre espace Parents en septembre 2024.

Les règlements peuvent être effectués par prélèvement bancaire sur 10 mois, ou bien par chèque ou espèces suivant l'échéancier indicatif figurant sur votre facture.